

● Valeur locative des locaux industriels : application de la méthode comptable

Vérifier les avis d'imposition de taxe foncière (TF) et de CFE des locaux industriels de l'entreprise

PUBLIC

Responsables comptables et fiscaux
- Leurs collaborateurs - Experts-comptables - Commissaires aux comptes - Avocats - Toute personne en charge des impôts fonciers dans l'entreprise (TFPB)

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

LES POINTS FORTS

Formation très opérationnelle, intégrant de nombreux exercices pratiques

Maîtrise du poids de la fiscalité locale en présence de projets de construction ou de développement de vos locaux industriels

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception

Code
2400

Durée
1 jour / 7 heures

Tarif Inter*
1327 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

Objectifs pédagogiques

- Déterminer la valeur locative des immeubles industriels évalués en « méthode comptable »
- Respecter les obligations déclaratives en matière d'évaluation foncière (modèle IL, U)
- Contrôler les avis d'imposition à la TFPB et à la CFE pour présenter, le cas échéant, des réclamations contentieuses

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès.

Identifier les immobilisations relevant de la méthode comptable

- La définition des locaux industriels : les établissements industriels définis par le CGI ; les extensions jurisprudentielles
- L'exclusion des « outillages et autres installations et moyens matériels d'exploitation »
- Cas pratique : à partir de photographies, identifier les biens d'équipements spécialisés

Calculer la base d'imposition en méthode comptable

- La notion de valeur locative cadastrale
- La détermination du prix de revient (sols, terrains, autres immobilisations foncières)
- Les abattements applicables
- La revalorisation et les actualisations du prix de revient
- Les cas particuliers : le rachat d'un crédit-bail immobilier, incidences des fusions, scissions, apports et cessions... ; les cessions entre entreprises liées
- Cas pratique : à partir d'un registre d'immobilisations, déterminer la valeur locative cadastrale d'un établissement industriel

Déclarer les changements affectant les locaux industriels

- Les cas de souscription d'une déclaration, utilisation de la déclaration IL

de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service

- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Les changements constatés par l'administration
- Cas pratique : renseigner les déclarations à souscrire par le propriétaire ou le locataire

Contester la valeur locative : comment procéder ?

- La démarche à respecter
- Que peut-on contester et comment ?
- Cas pratique : rédiger une réclamation
- Cas pratique : analyser et contrôler un avis d'imposition pour créer une fiche d'audit

Intégrer les particularités du contrôle fiscal en matière d'impôts locaux

- Le droit de reprise de l'administration fiscale
- La procédure applicable et les délais

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant : Connectez-vous pour accéder aux ressources et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

Structurez vos compétences avec la fiche de synthèse : les points-clés du contrôle d'un avis d'imposition et la fiche mémo : les situations nécessitant d'établir une déclaration

A noter

...

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Prochaines sessions

...

PARIS

- 26 Nov. 2026

A DISTANCE

- 26 Nov. 2026

